

**PROCÉS-VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 9 juin à 18 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Monsieur Christian CHAMPIRE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (23) Monsieur Christian CHAMPIRE, Monsieur Patrick MANIA, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Jacky COEUGNIET, Monsieur Mickaël FAUQUEMBERG, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Fabien DEVILLE, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Bernard JOSIEN, Monsieur Vincent TENTELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Patricia SCHIRRU, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Madame Sandrine RANSON, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur David LEFEBVRE, Madame Magalie DEBARGE, Monsieur Jacques GRZES, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA et Madame Daisy DUVEAU.

Excusés : (6) Madame Annie FOMBELLE (a donné procuration à Madame Magalie DEBARGE), Madame Muriel KRAMARCZYK (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Madame Nathalie FELIX (a donné procuration à Madame Danielle DUPONT), Monsieur Jean-Marc LECOEUCE (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Mylène MATIFAT (a donné procuration à Monsieur Gaston CHOQUENET), Monsieur Daniel DELENCLOS (a donné procuration à Monsieur Jacques GRZES).

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

- Appel nominal des membres du Conseil Municipal
- Élection d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de désigner Monsieur David LEFEBVRE secrétaire de séance.

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du mercredi 31 mai 2023 : le Conseil Municipal a approuvé le compte-rendu à l'unanimité.

Monsieur Antoine IBBA, conseiller municipal du groupe Grenay Bleu Marine, indique que dans le compte-rendu, il avait indiqué que c'était à cause de 2 individus que tous les adhérents des Boules d'Or étaient pénalisés, et non pas à cause d'une seule personne. Monsieur le Maire indique que la correction sera effectuée.

Monsieur Antoine IBBA poursuit en indiquant que concernant la délibération pour l'auto-école, il a un zéro à la fin d'une phrase. Monsieur le Maire indique qu'il s'agit d'une erreur de frappe et que cela sera modifié également.

Ordre du jour du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023

**Élection sénatoriale des délégués et des suppléants du conseil municipal**

Questions diverses

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Conformément à l'article L.2122-22 du CGCT, Monsieur le Maire doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal, des décisions prises en vertu de l'article L.2122-21 du même code, relatif aux délégations de pouvoir du Maire, précédemment votées.

Monsieur le Maire indique qu'aucune décision n'a été prise depuis le dernier conseil municipal.

Monsieur le Maire indique que le 6 juillet, aura lieu le Conseil Municipal relatif aux élections. Monsieur le Maire demande au groupe Grenay Bleu Marine s'il souhaite présenter un candidat.

Le Groupe Grenay Bleu Marine répond par l'affirmative.

Monsieur le Maire indique que leur sera envoyé le 30 juin prochain, un fichier avec la liste des commissions existantes, afin qu'ils indiquent s'ils souhaitent continuer à siéger ou se retirer de certaines commissions.

Monsieur le Maire demande au groupe Grenay Bleu Marine s'ils souhaitent voter à main levée ou s'ils souhaitent un vote à l'isoloir.

Monsieur Antoine IBBA, conseiller municipal du groupe Grenay Bleu Marine, indique que son groupe souhaite un vote à l'isoloir.

Monsieur le Maire indique qu'Annie FOMBELLE va donner sa démission et qu'il y a lieu de procéder à l'élection de trois nouvelles adjointes, ce vote aura lieu pour les trois en même temps.

Monsieur le Maire indique à Madame Daisy DUVEAU, conseillère municipale du groupe Grenay Bleu Marine, qu'elle peut se porter candidate à ce poste.

Monsieur le Maire indique qu'il y a aura lieu également de désigner les conseillers municipaux délégués mais c'est le Maire qui les choisit.

Monsieur le Maire indique que des travaux de rénovation de voirie ont lieu actuellement rue Beaucamps et Rue Lamendin, travaux effectués par le Département.

Monsieur le Maire indique que, concernant l'expression politique, l'ordre du jour ne contenant que les élections sénatoriales, cela n'est pas nécessaire sauf si nécessaire. Le groupe Grenay Bleu Marine indique que l'expression politique n'est pas nécessaire pour le prochain Regard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h43.

Le Président,  
Christian CHAMPIRE

Le Secrétaire de séance,  
David LEFEBVRE



A black ink signature of David Lefebvre, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by the name 'Lefebvre'.